

ASSOCIATION DONGEOISE des ZONES à RISQUES et du PPRT.

Déclarée sous le n° : W443001007

- Association loi 1901

Adresse courrier chez :

Mr BODINIER Stéphane

12 Passage du Haut Gas

44480 DONGES

Téléphone : 06 17 43 40 11

DONGES le 10 décembre 2015

à Monsieur le Rédacteur en chef

Prière insérer

PAS DE TRAIN EN ZONE DANGEREUSE

C'est l'expression des Dongeois.

Lors de la réunion publique du 16 octobre, l'ADZRP avait pris acte de l'expression des riverains exigeant le détournement de la voie ferrée en dehors de la zone dangereuse définie par le PPRT. La consultation individuelle organisée par l'association auprès des adhérents a confirmé cette décision. Les déclarations publiques de plusieurs habitants établis à Donges depuis de longues années annonçant leur choix contraint de se séparer de leurs biens aujourd'hui dévalorisés, acquis parfois difficilement au fil du temps expriment une désespérance insupportable indifférente aux décideurs des projets de détournement.

Qui peut imaginer les conséquences de la présence d'une voie ferrée située à quelques dizaines de mètres des habitations ?

Il est par ailleurs surprenant de constater avec quelle célérité un protocole officialise un projet suscitant autant de questions restées sans réponse. N'oublions pas aussi que si « accord » il y a sur le financement, 2/3 des 150 millions annoncés à ce jour pour la réalisation du projet le seront avec des fonds publics. Ce sont les citoyens-contribuables qui seront une nouvelle fois pénalisés. Quel crédit porter aux attermolements de celles et ceux qui avancent des économies à réaliser compte tenu d'une baisse importante des dotations d'État et qui sont capables de consacrer des dizaines de millions pour un projet dont le « principal bénéficiaire de l'investissement sera le groupe Total » (*propos du représentant de l'État le 23 juin dernier suite à une intervention du sénateur Y. Vaugrenard*).

Odeurs, bruits, pollution, sentiment profond d'être ignorés et méprisés, les riverains en ont assez de subir.

Une prochaine réunion publique se tiendra dès le début du mois de janvier.

Le Président Stéphane BODINIER
SB

Le Vice Président Nicolas REDSAND
NR